

Éclairage public : le SERCE sensibilise les collectivités locales pour agir en faveur de la rénovation de leurs installations

Le 12 septembre, Frédéric Galloo, Président de la Commission « Éclairage public » du SERCE, interviendra à la table ronde « **Obligations de rénovation en éclairage public, quelles solutions ?** » pour dresser l'état des lieux des infrastructures d'éclairage extérieur en France.

Malgré les grands enjeux auxquels sont confrontées les collectivités locales (énergétiques et environnementaux, sociétaux, économiques), force est de constater la faible mobilisation de la commande publique pour la rénovation des infrastructures d'éclairage public. Pourtant, dans un cadre réglementaire en pleine évolution, des solutions adaptées aux attentes des collectivités, quelle que soit leur taille, permettraient de réaliser de substantielles économies.

Avec un parc de 30 ans d'âge en moyenne, l'éclairage public représente encore près de 41 % de la consommation d'électricité d'une commune. D'ici 2020, de nouvelles obligations réglementaires européennes et françaises vont contraindre la maîtrise d'ouvrage publique à investir plusieurs millions d'euros pour mettre en conformité les installations d'éclairage.

Rénover les installations d'éclairage devenues obsolètes peut s'avérer un excellent investissement pour les territoires. En générant une réduction des coûts de fonctionnement, agir sur l'éclairage public permet de réaliser les objectifs de la transition énergétique engagée par la France. Sans altérer le sentiment de sécurité que procure la lumière, les solutions proposées permettent également de réduire les nuisances lumineuses, de valoriser le patrimoine local, d'intégrer de nouveaux usages, de faire progresser le lien social.

À l'occasion des Journées Nationales de la Lumière, Frédéric Galloo, Président de la Commission « Éclairage public » du SERCE témoignera du savoir-faire des entreprises du SERCE et de leurs capacités à accompagner les collectivités locales dans la durée.

La Commission « Éclairage public » du SERCE a édité, à l'attention des collectivités locales, un dépliant « **Agir sur l'éclairage public** » qui apporte aux décideurs une vision globale des expertises des entreprises du SERCE mises à leur disposition.

Grâce à leurs **savoir-faire multi techniques**, les entreprises du SERCE peuvent être force de propositions pour rénover des installations énergivores et assurer d'importantes économies d'énergie, avec des retours sur investissement rapides. La proximité des entreprises sur le terrain permet de bâtir des projets dans la durée, adaptés aux besoins et aux contraintes des communes.

[TÉLÉCHARGEZ LA PLAQUETTE](#)



■ Carte d'identité du SERCE

Le SERCE, Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique, réunit 260 entreprises (PME, ETI et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 900 sites en France. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Intégrateurs multi techniques de l'efficacité énergétique, elles garantissent dans la durée les économies d'énergie dans le bâtiment.

Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

Chiffres clés : CA France 2015 : 16,9 milliards d'euros ; 140 000 salariés.